



5 février 2018

**À l'attention de Monsieur Mohamed El Ghazi**

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale  
44 Rue Mohamed Belouizdad, Sidi M'Hamed  
Algérie

Monsieur le ministre,

Les fédérations syndicales internationales IndustriALL Global Union, l'Union internationale des travailleurs-ses de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA), l'Internationale des services publics (ISP) et la Centrale syndicale internationale (CSI), représentant plus de 200 millions de travailleurs-ses dans le monde, protestent fermement contre le procès imminent pour « diffamation » du Secrétaire général de notre affilié commun, SNATEGS, Abdelkader Kawafi, et pour « incitation à un rassemblement non autorisé » du coordonnateur national du SESS, le syndicat des enseignants du supérieur solidaires, Kaddour Chouicha. Le SNATEGS et le SESS sont deux organisations syndicales adhérentes à la Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA). Le Président du SNATEGS, Raouf Mellal, et son Secrétaire général ont été soumis à des procédures juridiques, à des amendes et à des peines de prison en représailles de l'exercice de leurs devoirs en tant que syndicalistes élus et de la défense du droit à la liberté syndicale de leurs membres. Nous exprimons notre solidarité entière avec ces dirigeants syndicalistes persécutés.

En mai 2017, le SNATEGS a vu son statut légal révoqué et le Ministère du travail a fabriqué, en décembre dernier, l'annonce selon laquelle le syndicat s'était formellement réuni pour se dissoudre. Des centaines de syndicalistes, de délégué-e-s et de représentant-e-s ont été renvoyé-e-s, harcelé-e-s et persécuté-e-s sous de fausses accusations légales et ce pour avoir exercé leurs droits fondamentaux. L'Organisation internationale du travail (OIT – organisme des Nations Unies) a soulevé ces violations manifestes de droits humains reconnus à l'échelle internationale et a demandé au gouvernement de l'Algérie d'y mettre un terme.

Au lieu de stopper ces violations, le gouvernement est en train d'intensifier ses attaques. Mellal fait maintenant face à de nouvelles accusations vindicatives pour une soi-disant « diffamation », dont une condamnation par contumace à 6 mois de prison ferme et à payer une amende de 2000 Euros pour avoir manifesté son soutien avec une victime de harcèlement sexuel qui avait porté plainte et qui a, en conséquence, été renvoyée de son travail.

De plus, le 20 janvier, la police a arrêté et maltraité au moins 1000 personnes qui participaient à une manifestation pacifique organisée par le SNATEGS à Alger.

Au nom de tous nos membres dans le monde, nous appelons le gouvernement à abandonner toute procédure juridique contre les représentant-e-s élu-e-s et syndicalistes du SNATEGS, à réintégrer immédiatement et sans condition toutes celles et tous ceux qui ont été licencié-e-s pour leur appartenance syndicale et à se conformer aux recommandations de l'OIT afin d'assurer la liberté syndicale en Algérie.

Veillez-recevoir, Monsieur le ministre, nos salutations distinguées,

Valter Sanches  
Secrétaire général  
IndustriALL Global Union

Sue Longley  
Secrétaire générale  
UITA

Rosa Pavanelli  
Secrétaire générale  
ISP

Sharan Burrow  
Secrétaire générale  
CSI